

La carte de l'Europe se noircit

Le navire Aquarius avec 629 réfugiés, puis le Lifeline avec 234, ont été interdits d'accostage par Salvini le nouveau ministre de l'intérieur néofasciste en Italie. Finalement après une semaine d'errance en haute mer l'Aquarius a pu toucher un port en Espagne, le Lifeline à Malte. Leurs passagers ont été « distribués » entre 8 pays.

Ce n'est pas la première fois que les efforts des bateaux de sauvetage des ONG sont entravés, rappelons qu'il y a eu en 2017, 3 119 morts par naufrage en Méditerranée.

Ce qu'il y a du nouveau c'est que la soi-disant « question des migrants » est devenue, la « question cruciale », éclipsant, en très grande partie, la « lutte contre le terrorisme ».

En 2015 la Hongrie dirigée par Viktor Orban a entamé la construction d'une barrière de barbelés équipés de lames de rasoirs à la frontière serbe pour « défendre l'Europe chrétienne » face l'invasion de l'« immigration et l'Islam », il y a ouvert des « centres fermés » pour emprisonner les demandeurs d'asile.... L'Europe, notamment la France et l'Allemagne ont alors critiqué ces mesures racistes et xénophobes, néanmoins la Hongrie, comme la Pologne ont pu rester dans l'Union.

Aujourd'hui, Merkel déclare qu'« en défendant la frontière extérieure hungaro-serbe de l'Union la Hongrie défend aussi l'Allemagne (...) [faisant] le travail à [sa] place ». Quant à la dernière conférence des 28 pays de l'Union fin juin, elle décide l'enfermement immédiat des demandeurs d'asile dans des « centres contrôlés »... un copier-coller de la mesure d'Orban.

Alors que se passe-t-il ?

Force est de constater qu'aujourd'hui un courant néofasciste commence à prendre le dessus en Europe, courant qu'on dit « populiste ».

Comme dans le passé son moteur est la haine de l'autre, en agitant face aux pauvres le chiffon rouge de « l'invasion », on entend leur faire oublier leur misère et accepter les attaques de ce qui reste de leurs droits.

Chaque loi, comme la loi « asile et immigration », chaque expulsion, chaque compromission vis-à-vis des néofascistes (voir RE 173) est un pas de plus dans ce processus.

En 1939 le paquebot Saint Louis, rempli de 900 passagers stigmatisés comme Juifs par les nazis a été interdit d'accoster à Cuba et en Floride. Dernière le sort de l'Aquarius et du Lifeline.... c'est l'époque du paquebot Saint Louis qui nous menace... nous tous.



Festival des « Passeurs d'Humanité »

Samedi 14 juillet 2018 à 9h, Vallée de la Roya (06). Organisé par Les Ami.e.s de la Roya <https://paris.demosphere.eu/rv/62156>

Toutes et tous à Calais le 7 juillet !

Pour dire non à l'Europe des barbelés et des centres de rétention !... Pour exiger l'ouverture des frontières avec l'Angleterre comme avec l'Italie !... Pour exiger le passage vers Londres des marcheurs et marcheuses avec ou sans-papiers ! infos : <https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog>

Appel pour une mobilisation générale

lancé par le collectif de soutien à Adama, RDV samedi 21 juillet 2018 à 14h Devant la gare Persan-Beaumont (95), marche en direction du quartier de Boyenval, prises de paroles de familles de victimes des violences policières, projection d'un documentaire réalisé par la Rumeur sur le combat de la famille Traoré et concerts.

Denière nouvelle - 04/07/18

Nantes : Un jeune abattu par balle par un CRS suite à un contrôle. L'émeute embrase plusieurs quartiers de la ville. Avec son permis de tuer la police se déchaîne.

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°174 • Juillet/Août 2018

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Mort d'Ali Ziri – l'Etat français condamné

Le 11 juin 2009 Ali Ziri chibani algérien de 69 ans est décédé des suites d'une asphyxie due à l'usage de la technique du pliage lors de son interpellation par la police d'Argenteuil deux jours plus tôt. Cela fait donc 9 ans que sa famille et son comité de soutien se battent pour obtenir Vérité et Justice. Résistons ensemble de juillet 2009, n°77, dédiait déjà à sa mémoire son édito. Le 21 juin 2018, après 4 non-lieux successifs pour les policiers par la justice française, une première victoire a enfin été remportée avec la condamnation de l'Etat français par la Cour Européenne des Droits de l'homme pour avoir « négligé » le droit à la vie d'Ali. Cette victoire fait suite à deux autres ce mois-ci : la condamnation par la CEDH de l'Etat français pour la mort de Naguib Toubache, 20 ans, tué d'une balle dans le dos par la police en 2008 et celle pour la paralysie d'Abdelkader Ghedir causée par son interpellation en 2004. Alors déployer autant d'énergie pour obtenir ces jugements 9, 10 ou 14 ans plus tard, est-ce que cela valait le coup ? Certes, ces condamnations ne sont ni complètes (par exemple dans le

cas d'Ali, la technique du « pliage » est jugée « justifiée et strictement proportionnée au but poursuivi »), ni suffisamment radicales car ce n'est pas le système même de la police et de la justice françaises qui est mis en cause seulement des « bavures » comme ils disent. Mais c'est bien une vraie victoire qui a été remportée : Ali, Naguib et Abdelkader n'ont pas été oubliés, la vérité a pu être partout clamée ; la mobilisation tenace a pu servir d'exemple à d'autres familles ; la pugnacité des luttes contre les violences policières nous a tous fait gagner en force. Enfin, ce sont ces combats sur le plan judiciaire, coûteux et douloureux, qui permettent de révéler en quoi la justice constitue le bras qui arme la police car c'est essentiellement parce qu'ils sont assurés que magistrats, juges et procureurs leur garantiront l'impunité que les flics s'adonnent sans frein à leur sale boulot répressif. Sans la complicité de la justice, il n'y aurait pas 15 crimes policiers par an. Alors merci à tous ceux qui militent pour la vérité et la justice et haut les cœurs car le combat continue !

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Le 16 juin - commémoration pour Lamine Dieng

Nous étions des centaines aux côtés de la famille de Lamine mais aussi de membres d'autres familles et comités de soutien, de l'Assemblée des blessés et des collectifs de sans-papiers, à marcher pour honorer la mémoire de Lamine étouffé par la police il y a 11 ans. 11 ans de bataille judiciaire, 11 ans de déni de justice : Il ne reste que la Cour Européenne des droits de l'homme de Strasbourg pour condamner la France. Comme l'a rappelé le collectif Vies Volées, le combat continue avec la mise en place des « campagnes contre les techniques d'immobilisation » et d'une « commission d'enquête et d'expertise indépendante pour aider les proches de victimes à faire la lumière sur leurs affaires et contrer les expertises corrompues diligentées par l'appareil judiciaire. » Infos : <https://www.viesvolees.org/>

Qui sème la misère récolte la colère

Vaulx-en-Velin, dans la métropole de Lyon le chômage atteint 22% et les loyers sont en hausse, conséquence d'un plan de rénovation urbaine. Les grèves dans les écoles s'enchaînent pour réclamer plus de moyens. Mais le 31 mai Hélène Geoffroy, la maire PS de la ville, prétextant d'une série d'incidents survenus ces dernières semaines (coups de feu à proximité d'une école, un jeune homme blessé au visage, tirs de mortier et de cocktails molotov visant la police) annonce débloquent plus d'1 million d'euros de budget pour armer la police municipale, doubler les effectifs, assurer des brigades de nuit et acheter 80 caméras de surveillance dernière génération.

Réaction dès le lendemain : près de 100 personnes ont attaqué le commissariat municipal. Des heurts : une centaine de grenades lacrymos et une quinzaine de tirs de LBD... Évidemment, rien de politique pour le syndical SGP-Police FO qui ne voyait pas de lien avec les annonces de la maire. Les révoltes qui secouent la ville depuis près de 40 ans sont encore et toujours renvoyées à de la « délinquance » absurde. Avec pour seule réponse la répression. Lu sur <https://rebellyon.info/A-Vaulx-en-Velin-le-commissariat-19326>

À Ville-d'Avray (92), la police travaille

Le 2 mai, la police intervient après qu'un jeune homme de 17 ans ait été blessé à l'épaule, vraisemblablement par un plomb de carabine. 3 policiers arrivent sur les lieux. Mohammed, son grand frère, arrivé quelques minutes après, s'étonne des contrôles d'identité, reproche aux policiers de ne pas plutôt rechercher l'auteur du tir. « *Dégage et ferme ta gueule* » lui répond un des flics avant de le plaquer au sol, l'étrangler avec sa capuche, le frapper à coup de matraque au visage et à l'épaule. Atteint de drépanocytose, un tel traitement met sa vie en danger, mais lorsque ses proches alertent le policier, celui-ci aurait répondu « *Je m'en fous, il va mourir* ». La police tient, bien entendu, un tout autre discours affirmant avoir essuyé des réactions hostiles, violentes. Après avoir dégoupillé une grenade de désencerclement, un des trois flics a fait usage de son arme à feu, tirant en l'air à deux reprises. Il admet avoir mis en joue des jeunes présents sur les lieux afin de les faire fuir. Dans cet intervalle, Mohammed s'est réfugié dans un hall d'immeuble, où il affirme avoir subi de nouvelles violences avant d'être emmené en garde à vue. Le 4 mai en comparution immédiate les avocats des prévenus ont obtenu, contre l'avis du procureur, l'ouverture d'une instruction. À suivre...

Procès en appel des flics tireurs du 8 juillet à Montreuil (92)

En 8 juillet 2009 Joachim a été éborgné et d'autres blessés par les flashballs des flics suite à l'évacuation de la Clinique. En 2016 le TGI les a condamnés à des peines de prison avec sursis. L'appel a eu lieu entre le 16-18 mai. Les nouvelles peines sont tout aussi symboliques, la justice n'envoie pas de flics en prison, même pas ceux qui mutilent : 7-18 mois avec sursis, 12-24 mois sans armes, une relaxe. Néanmoins un éclairage irréfutable a pu être projeté sur des brutalités policières grâce à la lutte du Collectif de soutien.

Lycéens interpellés le 22 mai : victimes de la justice française

En mars 2017, les lycéens de Suger à Saint Denis avaient déjà subi passage en masse, tabassages, tirs de flash balls et lancer de grenade de désencerclement. Mais avec les lycéens de l'est parisien Macron a décidé de se passer de la brutalité policière : avec la justice, on peut obtenir des résultats tout aussi efficaces mais plus « proprement ». Parmi les 101 personnes (une majorité de lycéens dont 40 mineurs) qui ont été arrêtées après avoir tenté d'organiser une AG à l'intérieur du lycée Arago et ont passé, pour la plupart, 60 heures de GAV, près de 30 ont été mises en examen le plus souvent pour « groupement en vue de commettre des dégradations et/ou violences ». De plus toutes les personnes mises en examen ont été interdites de communiquer entre elles et/ou de se rendre dans certains lieux jusqu'à leur procès voire ont été mises en détention provisoire : voilà un bon moyen de briser les solidarités et d'entraver la liberté de circulation. Et pour ce qui est de la liberté de militer : le « simple » rappel à la loi qui, obtenu après reconnaissance de culpabilité, entraîne un risque de « récidive légale » (comprenez : si on vous y reprend cela se passera très mal pour vous !) ou encore l'argument du « fichage » qui grâce à la prise d'empreinte pourra lui aussi vous enfoncer davantage lors d'un futur procès ou alors dès celui-ci si vous l'avez refusée ce qui constitue déjà un délit. Alors, avec Macron, préparons-nous à passer encore de très nombreuses journées rassemblés dans ou devant le TGI de la porte de Clichy afin de soutenir toutes les victimes de la justice française !

La France et le blocus de Gaza

La Flottille de la Liberté pour Gaza est partie de Suède et de Norvège à bord de quatre bateaux dont deux sont passés par la France pour tenter de briser le blocus. Mais elle ne pensait pas avoir à briser un autre blocus, parisien celui-là... ainsi le 17 juin la police fluviale est intervenue pour interdire par la force aux bateaux d'accoster, alors qu'une foule nombreuse, solidaire avec le peuple palestinien, l'attendait à hauteur de l'Institut du Monde Arabe.

Perquisitions sur les ZAD

Voilà plus de 3 ans que le chantier de construction du Center Parcs de Roybon est occupé. Un rapport de force qui a déjà conduit à 5 incendies criminels menés par quelques nervis débilés et fascisants des environs. Le 6 juin la police prend prétexte d'une plainte pour agression afin de mener une opération sur la ZAD de Roybon. 200 gendarmes et un hélicoptère sont mobilisés pour perquisitionner tous les lieux habités et contrôler toutes les identités, photographier la zone. 3 personnes ont été embarquées... L'évacuation paraît être la prochaine étape. Lu sur <https://rebellyon.info/Perquisition-et-arrestations-hier-sur-la-19331> Et pendant ce temps-là, Bure n'est pas en reste, témoignage. « *L'État nous construit un Tarnac bis, cette fois ci beaucoup plus ambigu. (...) 20 juin 2018 : 200 gendarmes mobiles font irruption dans nos chambres, dans une dizaine de lieux de vie. Ils embarquent une dizaine de personnes en garde-à- vue, audition ou vérification d'identité. Les membres d'associations historiques sont principalement visés. (...) Il s'agit surtout de dire, de nous faire rentrer dans le corps, le plus profond possible, cette idée : vous, vous qui osez défier l'État nucléaire et militaire, vous ne serez nulle part à l'abri. (...) Alors il faut peut-être désenclaver Bure. Ne pas les laisser croire que la lutte anti-CIGEO se fomentent dans quelques maisons. » Lu sur <https://paris-luttes.info/apres-perquisition-je-me-decline-10529>*



Alerte de la CIMADE sur le durcissement de la loi Asile et Immigration par le Sénat. <https://www.lacimade.org/decryptage-projet-de-loi-asile-immigration/>

Etude de Bastamag En plus de quarante ans, 478 personnes décédées des suites d'une interaction avec les forces de l'ordre. Soit, en moyenne, une personne tuée par mois. 2017 constitue une année record avec 35 morts. <https://www.bastamag.net/Quand-les-forces-de-l-ordre-tuent-40-ans-de-deces-sans-bavures>

<http://resistons.lautre.net/>
informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...